

Saint-Herblain, le 26 mars 2024

Mesdames et Messieurs

Objet : Adhésion 2024

Chers amis et partenaires, chers administrateurs,

Les transformations en cours et notre contexte sociétal montrent la nécessité de renforcer encore et toujours les coopérations intersectorielles entre les acteurs pour porter une approche globale de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Le CREAI Pays de la Loire, en qualité d'acteur neutre et expert, soutient, avec des modalités d'intervention agiles et diversifiées, vos différents projets et coopérations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Votre CREAI se mobilise sur les cinq territoires de la région pour répondre aux besoins qui lui sont exprimés : formation, conseil technique, études et diagnostics, information vers le secteur, groupes de travail, journées d'étude, participation aux instances, Cette mobilisation persiste au prix de nombreux aménagements de notre organisation pour répondre aux défis actuels et préserver notre proximité avec l'ensemble des acteurs.

Grâce à vos adhésions en 2023, nous avons pu poursuivre la réorganisation du CREAI Pays de la Loire mais aussi actualiser notre offre de service au regard de vos besoins et projets. La campagne d'appel à adhésion 2024 devrait permettre de renforcer la place et l'apport d'une expertise indépendante telle que le CREAI la garantit.

En contrepartie de votre adhésion à l'association, le CREAI Pays de la Loire met à disposition toutes les informations utiles à l'appréhension de l'évolution du secteur des vulnérabilités ainsi qu'une équipe pouvant vous soutenir dans vos projets et besoins d'information et de formation. Ainsi votre adhésion au CREAI vous ouvre notamment droit à des tarifs préférentiels pour les formations et les événements portés par le CREAI.

Au nom du Conseil d'administration et en vous remerciant pour votre mobilisation, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleures salutations.

Françoise JAN
Présidente



P.J. : un bulletin d'adhésion à nous retourner, accompagné de votre règlement, merci.